

PRÉSENTATION DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2016 - 2017

1 - Présentation de la structure au 3 novembre 2016

	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Elèves par niveau		Nombre de classes	Nombre d'élèves	Elèves par niveau
6 ^{ème}	8	177	22,1	4 ^{ème}	7	182	26
5 ^{ème}	7	181	25,8	3 ^{ème}	7	182	26
29 classes (soit 1 classe de moins qu'en 2015-16)				722 élèves (soit une douzaine d'élèves de moins qu'en 2015-16)			
Pourcentage de :		Filles : 47,9 %	Garçons : 52,1%	Pourcentage de boursiers collège :		50,4 % (académie = 25 %)	

A - LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Axe n°1 : Valoriser l'image du collège pour garantir l'hétérogénéité du public scolaire

	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Objectif 1	Valoriser toutes les actions et les temps forts de l'établissement	Faire appel aux médias ; abonder le site internet, vitrine du collège ; Inviter les familles, les partenaires et les acteurs locaux ;
Objectif 2	Créer des liens avec les écoles élémentaires du secteur dans le cadre du Réseau de Réussite Scolaire pour favoriser la réussite de tous les élèves.	Généraliser la liaison école/collège : projets partenariaux entre classes, accueil et échanges entre élèves et enseignants...
Objectif 3	Travailler avec les partenaires locaux	Etre partenaire du Conservatoire de musique ; Accueillir et réaliser des projets avec les associations de quartier
Objectif 4	Travailler en bonne intelligence avec les représentants des parents d'élèves et l'ensemble des familles	Pérenniser les rencontres de membres de l'équipe éducative avec toutes les familles dans chacune des classes de CM2

Axe n°2 : Promouvoir la diversité des parcours singuliers

	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Objectif 1	Accompagner les enfants dyslexiques	Proposer une pédagogie adaptée pour accéder à davantage d'autonomie. Repérage par des P.A.I. (projet d'accueil individualisé)
Objectifs 2 et objectif 3	Prévenir le décrochage scolaire	Organiser des rencontres pour une stratégie personnalisée et adaptée
Objectif 4	Accompagner les élèves en difficulté	Répondre aux difficultés en classe de 6 ^{ème} par la mise en œuvre de stratégies : accompagnement éducatif, tutorat, PPRE, aide méthodologique
Objectif 5	Mettre en place des parcours dérogatoires	Proposer des stages en entreprises aux 4 ^{ème} et 3 ^{ème} pour leur orientation
Objectifs 6	Favoriser les parcours d'excellence	Proposer un panel de choix d'options attractives ; Valoriser une « carte des parcours possibles »
Objectif 7	Favoriser une orientation réussie	Mettre en place du PDMF (parcours des métiers et des formations) dès la 5 ^e Proposer une bonne information : conférences de la maison des métiers, mini-stages dans les LP, orientation concertée... Organiser une séquence d'observation en entreprise d'une semaine pour tous les 3 ^{ème} , promouvoir l'option DP3 (mini-entreprise)

Axe n°3 : Offrir aux élèves une ouverture culturelle et les familiariser aux pratiques des nouvelles technologies

	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Objectif 1	Varié les pratiques et les sujets d'étude	Favoriser les ateliers artistiques et scientifiques, les classes à P.A.C., les clubs Promouvoir les options diversifiant les apprentissages
Objectif 2	Découvrir de nouveaux lieux, de nouveaux domaines, d'autres cultures	Encourager les actions et sorties culturelles ou pédagogiques, les projets du R.R.S, les partenariats culturels et les voyages linguistiques
Objectif 3	Favoriser les pratiques liées aux TICE	Systematiser l'utilisation des TICE dans les apprentissages.

Axe n°4 : Permettre aux élèves d'évoluer vers une citoyenneté responsable et active.

	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Objectif 1	Travailler la langue française comme vecteur de communication	Favoriser la maîtrise du français, travailler les niveaux de langue avec des niveaux d'exigence nuancés entre oral et écrit
Objectif 2	Favoriser le brassage de la population scolaire	Maintenir l'hétérogénéité des classes
Objectif 3	Lutter contre toutes les ségrégations.	Mise en place d'actions de cohésion et d'intégration en début d'année scolaire
Objectif 4	Favoriser la prise de responsabilités	Travailler sur les relations filles/garçons, combattre racisme et discriminations La formation des délégués des élèves et création du conseil des délégués
Objectif 5	Favoriser la reconnaissance du règlement intérieur pour l'organisation du « vivre ensemble ».	Mise en place d'actions de solidarité. Encourager l'Association Sportive
Objectif 6	Favoriser la prise de conscience d'éléments liés à la santé	Faire connaître le règlement intérieur à chaque élève Tendre à harmoniser l'application du règlement intérieur
Objectif 7	Favoriser la prise de conscience des enjeux du développement durable.	Initier à sa santé : l'alimentation, la prévention des conduites addictives, l'information sur la vie affective et sexuelle
		Facilitation de projets d'éducation au développement durable et raisonné : tri sélectif, écologie et consommation énergétique.

B - LE CONTRAT D'OBJECTIFS (2012 – 2016)

Axe de progrès n°1 : Evaluer autrement

- ↳ Evaluer les acquis des élèves par les compétences pour aider à la mise en place de groupes de compétences et permettant de créer des passerelles pédagogiques entre les niveaux

Axe de progrès n°2 : L'adaptation personnalisée et la lutte contre le décrochage scolaire

- ↳ Individualiser les parcours de tous les élèves.
- ↳ Faciliter les apprentissages fondamentaux pour tous les élèves notamment les décrocheurs, ou les élèves allophones
- ↳ Prendre en compte et adapter de manière plus individuelle des parcours menant à une réduction de la démotivation et à une plus grande réussite en fin de parcours collège

Axe de progrès n°3 : La formation partagée et le travail interdisciplinaire

- ↳ Intensifier le travail transversal et transdisciplinaire
- ↳ Amener les enseignants à travailler davantage ensemble pour intensifier le travail d'équipe pédagogique et permettre une véritable concertation
- ↳ Mettre en place des séquences pédagogiques sur des classes en barrettes
- ↳ Assurer " le lien passerelle " entre les niveaux

C – LES GRANDS AXES DE LA REFORME DU COLLEGE 2016

La réforme prévoit les dispositions suivantes :

1. 26 heures de cours pour tous les niveaux
2. L'apprentissage d'une seconde langue vivante étrangère dès la 5^e
3. Des nouveaux programmes avec une nouvelle répartition des horaires pour chaque matière
4. Un nouveau socle commun de connaissance et de compétences basé sur 5 compétences majeures évaluables
5. La volonté d'évaluer les élèves par les compétences repérées et explicitées par les enseignants
6. De l'accompagnement personnalisé à tous les niveaux, laissé à la politique de l'établissement
7. Des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) en 5^e, 4^e, 3^e
8. La construction de 4 parcours fondamentaux : parcours avenir, parcours personnel de santé, parcours citoyen et parcours éducatif, artistique et culture)
9. Un nouveau DNB (brevet des collèges) en 2017
 - ↳ Le contrôle continu sur 400 points : chacun des 8 champs d'apprentissage selon les 5 compétences du socle :
 - les langages pour penser et communiquer : 4 compétences évaluées dans ce domaine : français / langues étrangères, mathématiques-informatique / arts et sport
 - les méthodes et les outils pour apprendre : savoir utiliser des outils numériques, accès à l'information, etc.
 - la formation de la personne et du citoyen : avoir acquis les valeurs fondamentales de la vie en société
 - les systèmes naturels et les systèmes techniques : avoir acquis une culture scientifique et technologique
 - les représentations du monde et l'activité humaine : compétence évaluée en histoire-géographie
 - Il recevra des points en fonction de son niveau de maîtrise des compétences** du socle commun
 - 10 points = maîtrise insuffisante
 - 25 points = maîtrise fragile
 - 40 points = maîtrise satisfaisante
 - 50 points = très bonne maîtrise
 - Les élèves ayant suivi un enseignement de complément (latin/grec) obtiendront 10 points si les objectifs du cycle sont atteints, 20 points s'ils sont dépassés, sans modulation possible
 - ↳ 2 épreuves obligatoires écrites : une épreuve de français – histoire-géographie - enseignement moral et civique sur 100 points, une épreuve de mathématiques – physique-chimie – SVT – technologie sur 100 points
 - ↳ 1 épreuve orale basée sur les EPI sur 100 points

D - LA POLITIQUE EDUCATIVE POUR L'ANNEE 2016 – 2017

I – Les principes généraux

La politique éducative est l'expression du projet d'établissement et est cadrée par le contrat d'objectifs voté en 2013. Les grandes lignes de cette politique s'appuient sur les éléments d'un diagnostic annuel réalisé en fonction des besoins constatés. Elle est loin d'être figée tout en s'appuyant sur des éléments intangibles.

La politique éducative se définira cette année selon deux axes principaux qui sont **la refonte de l'éducation prioritaire** et **les nouvelles orientations pédagogiques du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture de la réforme des collèges en 2016**.

Les éléments la définissant, porteront sur les 8 points suivants qui sous-tendent notre action quotidienne :

1. **La place de l'élève au centre du système éducatif** déployé autour de lui pour assurer son éducation et son développement intellectuel, dans un collège unique où prévaut l'hétérogénéité
2. **L'acquisition des connaissances fondamentales** rappelées dans le nouveau socle commun de connaissances et de compétences
3. **L'écriture des 4 parcours de l'élève :**
 - ↳ Le parcours citoyen : c'est le rappel du sens de la scolarité, des valeurs fondamentales de la République française et du civisme en général pour bien ancrer dans les esprits que l'élève a des droits mais aussi des devoirs
 - ↳ Le parcours personnel de santé : c'est amener l'élève à bien se connaître en matière de santé et favoriser sa réussite
 - ↳ Le parcours d'éducation, artistique et culture : il passe par l'ouverture culturelle du théâtre, du cinéma, des arts du visuels et de la musique, par la littérature et les sciences humaines, par la maîtrise des outils muséologiques...
 - ↳ Le parcours avenir : il se marque par la personnalisation du parcours d'orientation de chacun pour une poursuite d'études après le collège (parcours personnalisés en fonction des besoins recensés)
4. **La lutte contre l'échec scolaire** jugé comme une mise à l'écart honteuse et **la réussite de tous les élèves** en prenant en compte leurs différences et leurs difficultés et en adaptant une pédagogie de réussite
5. **La facilitation des apprentissages fondamentaux** en proposant de **l'aide à l'acquisition de méthodes de travail** et de **l'aide dans certaines matières**, notamment pour veiller à l'acquisition des langages appropriés en 6^e et 5^e en particulier
6. **Le développement de l'apprentissage des langues vivantes** et notamment **l'expression orale** dans l'optique définie par le cadre européen des langues, en mettant tout en œuvre pour l'acquisition de l'attestation du niveau A2 en fin de 3^e ou encore en soutenant les élèves

inscrits dans les options anglais ou espagnol européen en 4^e et en 3^e. L'apprentissage anticipé de l'espagnol en 6^e et en 5^e ainsi que l'allemand dès la 5^e viennent renforcer la cohésion de cette politique.

7. **La facilitation de l'expérimentation scientifique** par le maintien d'effectifs allégés
8. **Une évaluation fondée sur les compétences** requises par le nouveau socle commun de connaissances et de compétences

II – L'organisation pédagogique

Pour appliquer tous ces principes généraux il est nécessaire de mettre en œuvre tous les moyens accordés au collège : la dotation horaire globale (DHG), les budgets, les projets pédagogiques.

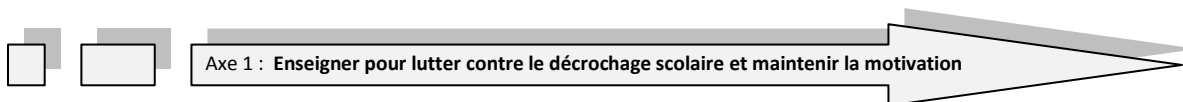
Il est important d'apporter des précisions sur les points suivants :

- ↳ **La composition des classes : l'hétérogénéité** ainsi que la **mixité des classes** est clairement affirmée. Cela a pour conséquence la complexité des emplois du temps.
- ↳ **La répartition des services** est soumise à la dotation horaire globale (DHG) attribuée par la direction académique pour le collège. C'est une enveloppe globale d'heures d'enseignement obligatoires calculée en fonction du nombre d'élèves par niveau en respect des programmes nationaux. Le chef d'établissement répartit les heures entre tous les enseignements obligatoires, conformément à la politique éducative de l'établissement, dans l'esprit de la circulaire ministérielle de rentrée et en accord avec le conseil pédagogique et plus largement avec tous les enseignants.

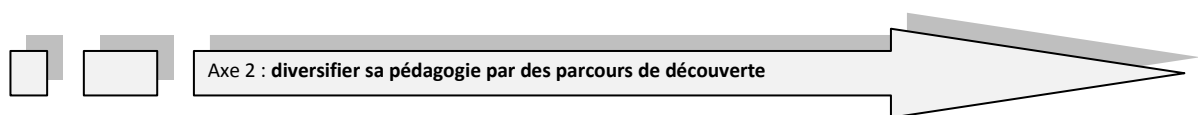
Il a fallu faire des choix et avec les enseignants, les décisions suivantes ont été prises :

- Créer 8 classes de 6^e pour en alléger les effectifs afin de mener un travail de continuité dans le cycle 3, mettre en place les consignes attendues en matière d'accompagnement personnalisé et assurer la maîtrise des acquis de fin de cycle
 - Répartir le plus possible les élèves à besoins éducatifs particuliers sur l'ensemble des classes (dyslexiques, dyspraxiques, allophones et ULIS...)
 - Créer des groupes de sciences expérimentales en 3^e afin de valoriser l'expérimentation intégrée et valoriser la culture scientifique notamment quand les élèves vont partir vers un lycée
 - Equilibrer pour valoriser l'expression orale en limitant les effectifs des groupes de LVII en 4^e et en 3^e
- ↳ **Le pacte pour la réussite et le plan de lutte contre le décrochage scolaire** s'appuient sur une démarche fondée sur la motivation des élèves et veulent éviter la mise à l'écart de certains.

3 axes ont été définis :

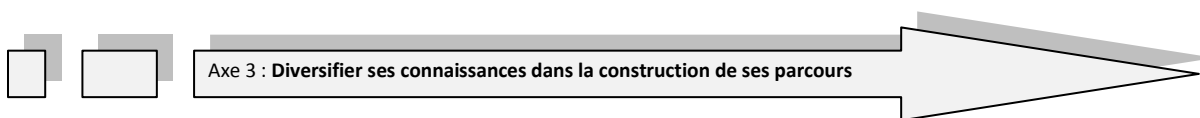


1. Les mesures d'accompagnement et de soutien scolaire seront présentes par :
 - ↳ **L'accompagnement personnalisé** en fonction des besoins repérés nécessaires aux élèves qui rencontrent des difficultés : PPRE (programme personnalisé de réussite éducative pour un élève rencontrant des difficultés passagères), PAP (projet d'accompagnement pédagogique pour un élève "dys"), PAI (projet d'accueil individualisé pour un élève ayant un problème de santé)
 - ↳ **L'accompagnement éducatif** pour des élèves volontaires en fin de journée : études actives ou surveillées
 - ↳ **L'accompagnement personnalisé** dans les matières sur tous les niveaux dans le cadre de la réforme du collège
 - ↳ **Le dispositif « dyslexie »** en classe de 6^e et 5^e
 - ↳ **Des devoirs communs** selon les niveaux, une préparation au DNB en 3^e (une épreuve écrite et un oral)
 - ↳ **Des devoirs longs de français, mathématiques et histoire géographie** placés sur une plage libre de l'emploi du temps de la classe ; l'objectif est d'utiliser l'heure consacrée au devoir sur table pour un travail méthodologique pour tout ou partie de la classe (laissé à la libre appréciation du professeur)
2. L'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers en classe générale (élèves inscrits dans l'ULIS ou l'UPE2A) mais aussi tous ceux qui sont sortis du dispositif UPE2A, les élèves "dys" de 4^e et de 3^e...
3. Des parcours d'aide pour les élèves venant de l'étranger : FLS la 1^{ère} année puis accompagnement personnalisé les années suivantes
4. Des parcours de suivi pour des élèves en décrochage avéré : cellule d'écoute, carnet de suivi des élèves décrocheurs...
5. Des parcours dérogatoires ou d'alternance pour la prise en compte des difficultés spécifiques et des goûts de certains élèves repérés : aménagement de l'emploi du temps hebdomadaire, proposition de projets spécifiques (stratégies menées sur tous les niveaux mais plus particulièrement en 3^e)
6. Impliquer l'élève dans son orientation et la connaissance du monde du travail
 - ↳ La mise en place du parcours avenir dès la 6^{ème}
 - ↳ La connaissance du monde du travail, des entreprises, de l'économie de marché
 - en 3^e : découverte du monde du travail par des stages en entreprises ou des mini-stages en lycées
 - l'alternance professionnelle en 3^e en partenariat avec des entrepreneurs et des lycées professionnels



1. Favoriser la responsabilisation des élèves pour valoriser l'implication
 - ↳ Une **formation du délégué des classes**
 - ↳ Le **conseil de la vie collégienne (CVC)** composé de délégués élus pour impulser des actions dans le cadre de "Bien vivre ensemble" ou des actions tournées vers la solidarité
 - ↳ **Du tutorat** mené par des élèves
 - ↳ Des participations à **des actions d'information et citoyennes** organisées par des partenaires éducatifs extérieurs
2. La mise en place d'options pour la valorisation des talents
 - ↳ **L'anticipation de l'apprentissage de l'allemand en 6^e** (classe bilangue anglais-allemand)
 - ↳ les classes à **option musique** (classes à horaire aménagé en partenariat avec le Conservatoire de musique de SAINT-ETIENNE)
 - ↳ la **section sportive volley-ball en 6^e/5^e** puis en prolongement en 4^e/3^e
 - ↳ **l'atelier linguistique anglais en 5^e, 4^e, 3^e** : travail en relation avec une assistante étrangère
 - ↳ l'atelier linguistique en espagnol : 1 assistante étrangère suit nos élèves
 - ↳ la diversification des connaissances par des activités périscolaires dans **les clubs** ou dans le cadre de **l'accompagnement éducatif**

3. L'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers pour les élèves de l'ULIS (unité localisée pour inclusion scolaire) et pour ceux de l'UPE2A (unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants)



1. Le parcours éducatif, artistique et culturel
Il se construit d'année en année et se fonde sur la participation à des projets culturels et artistiques ancrés au sein des apprentissages fondamentaux et tournés vers les sciences humaines, les arts et la littérature, les arts du visuel et du cinéma, les arts de la scène (en particulier le théâtre, la danse, la musique, les arts de la voix et de l'instrument), vers les activités sportives et l'expression corporelle
Les partenariats sont nombreux et sont noués avec le Conservatoire Massenet, le cinéma "Le Méliès-St François, la Comédie de St-Etienne, le CASE, le SEN, des intervenants indépendants au collège...
2. Le parcours citoyen
Il se construit au fur et à mesure des actions qui sont organisées au quotidien durant toute la scolarité :
 - ↳ Des actions de sensibilisation aux valeurs républicaines
 - ↳ Formation à la sécurité routière (en vue de l'épreuve de l'ASSR1 et ASSR2) ainsi que
 - ↳ Des actions autour de l'écologie et du développement durable : sensibilisation et participation à des actions éco citoyennes
3. Le parcours avenir
Chaque élève se construit son parcours au fur et à mesure des opportunités qui s'offrent à lui et à ses souhaits d'avenir. Bâti sur des rencontres, des expériences et des essais, il devra lui permettre de s'orienter dans une voie professionnelle future organisée
4. Le parcours personnel de santé
Bien connaître son corps, c'est important au moment de l'adolescence. Le CESC, propose de nombreuses actions d'initiation centrée sur : la santé, les conduites à risque, l'éducation à la sexualité, la formation PSC1 (prévention et secours civique)
5. Les EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires)

D - LES PRINCIPAUX CHANTIERS OUVERTS POUR L'ANNEE 2016

1. Mettre en place les éléments de la réforme du collège 2016 selon les directives de la circulaire de rentrée 2016
2. Mettre en application les propositions du contrat d'objectifs 2012 – 2016

Axes de progrès		Description des indicateurs
Axe 1	Evaluer les acquis des élèves par les compétences pour aider à la mise en place de groupes de compétences et permettant de créer des passerelles pédagogiques entre les niveaux	Mise en place d'un nouveau bulletin trimestriel
		Evaluation des élèves selon les champs d'apprentissage du socle commun
		Présentation systématique des compétences à acquérir en début de nouvelle séquence avec évaluation sur les compétences attendues
Axe 2	Individualiser les parcours de tous les élèves. Faciliter les apprentissages fondamentaux pour tous les élèves notamment les décrocheurs, ou les élèves allophones Prendre en compte et adapter de manière plus individuelle des parcours menant à une réduction de la démotivation et à une plus grande réussite en fin de parcours collège	Généralisation de l'accompagnement personnalisé à tous les niveaux
		Poursuite de la prise en compte des troubles spécifiques conduisant à des aménagements pédagogiques
		Mise en place de PPRE, PAP, PPS organisés pour soutenir les élèves les plus en difficultés ou dans le champ du handicap
		Amélioration de la fluidité des passages en classe supérieure
		Amélioration des résultats au DNB
		Organisation des parcours dérogatoires en 3^e pour des élèves repérés
		Multiplication des apports méthodologiques notamment aux 6 ^{ème} ; montrer comment faire les devoirs en les commençant en fin de cours en 6 ^{ème}
Accompagnement des élèves allophones ne disposant plus du FLS		
Axe 3	Intensifier le travail transversal et transdisciplinaire Amener les enseignants à travailler davantage ensemble pour intensifier le travail d'équipe pédagogique et permettre une véritable concertation Innover pour mettre en place des séquences pédagogiques sur des classes en barrettes Assurer " le lien passerelle " entre les niveaux	Harmonisation des consignes : en classe de 6 ^{ème} , travail sur le vocabulaire utilisé dans les consignes, dans différentes disciplines
		Harmonisation des pratiques concernant les évaluations
		Elaboration concertée des modalités de l'épreuve de l'histoire des arts, du choix des œuvres pour un travail transdisciplinaire et d'une grille d'évaluation fine
		Mise en place d'oraux pour les comptes-rendus de stage en entreprise ou pour la préparation à l'oral de l'épreuve du DNB

3. Poursuivre l'aide et l'accompagnement des élèves en grandes difficultés ou décrocheurs
4. Rendre plus efficiente l'UPEAA pour en faire un "tremplin de l'intégration" des élèves allophones
5. Avoir une meilleure efficacité du **cahier de textes électronique** pour le rendre un vrai outil de communication
6. Utilisation au mieux les **richesses informatiques** mises à disposition par le collège (vidéo projection, le site.TV, cyberbureau42...)
7. Engager les élèves dans une **approche réfléchie du développement durable** et de la **solidarité** intergénérationnelle et internationale
8. Poursuivre les actions du " **vivre ensemble**" : mettre en place et faire vivre le CVC (comité de la vie collégienne), le foyer des élèves
9. **Réécrire le projet d'établissement et son prochain contrat d'objectifs**

LES TABLEAUX POUR PRÉSENTER LA RENTRÉE 2016

1. les personnels du collège														
	Personnels de maintenance			Personnels administratifs	Personnels enseignants		Personnels de vie scolaire		Personnels d'éducation					Agents de prévention médiation (APM) en CUI
	Titulaire	CUI	Labo Sciences		Temps complet	Temps partiels ou partagés	CPE	AED	ULIS	UPEAA	Décrochage	AVSH	informatique et CDI	
Rectorat			0,5	5,5	43	12	2	6,5	2	0,5				
Conseil général Collège (CUI)	8	5												3
									2	1	1	5	1	

2. Les caractéristiques de nos élèves depuis 4 ans														
Effectifs	2013	2014	2015	2016	En avance	2013	2014	2015	2016	Retard de 1 an	2013	2014	2015	2016
6 ^{ème}	169	182	175	177	Collège	3	4,4	2,3		Collège	22,9	21,7	18,7	
5 ^{ème}	192	182	182	181	Loire	2,6	2,7	2,5		Loire	11,4	10,7	10,1	
4 ^{ème}	165	189	185	182	A l'heure					Retard de 2 ans				
3 ^{ème}	179	169	192	182	Collège	72,9	73,9	78,4		Collège	1,2	0	0,6	
Total	705	722	734	722	Loire	85,9	86,5	87,3		Loire	0,1	0,1	0,1	

3. % d'élèves résidant en ZUS en 2012 / 2013			
collège	Loire	Académie	France
24,9%	2,9%	7,6%	7%

Une zone urbaine sensible (ou ZUS) était un territoire infra-urbain défini par les pouvoirs publics français pour être la cible prioritaire de la politique de la ville

On constate un fort taux d'élèves venant de quartiers élus "politique de la ville" : ce sont les quartiers Tarentaise, Beaubrun, Couriot (quartier TBC) qui bénéficient d'un accompagnement spécifique en terme d'actions de sensibilisation, d'accompagnement social et qui ont permis au collège d'être classé en REP (réseau d'éducation prioritaire)

4 - Les taux de redoublement en %														
	2010		2011		2012		2013		2014		2015		2016	
	collège	Loire	collège	Loire	collège	Loire	collège	Loire	collège	Loire	collège	Loire	collège	Loire
6 ^{ème}	3,1	4,4	2,8	3,5	5,5	3,5	0,5	2,2	0,6	2,4	1,1	1,6	0	
5 ^{ème}	2,7	2,2	2,3	2,0	1,1	1,8	0	1,2	1	1,3	0,5	0,9	0,5	
4 ^{ème}	1,5	4,3	2,8	3,2	0,7	3	0	2,1	1,8	2,5	0,5	1,5	0	
3 ^{ème}	9,9	5,9	13,4	5,3	11,6	5	3,4*	4,3	2,2	4,3	3,6	3,8	3	

* Ces taux sont calculés à partir des effectifs de 4^o et de 3^o

5. les élèves boursiers en 2016 - 2017				
	Montant annuel	Nombre d'élèves	En %	Montant total versé
Taux 1	84€	117	16,2%	9828€
Taux 2	231€	83	11,5%	19173€
Taux 3	360€	164	22,7%	59040€
Total		364	50,4%	88041€

A noter : un certain nombre de familles n'ont pas droit aux bourses départementales car elles ne sont pas en situation régularisée

Le nombre de boursiers est en augmentation de 2,5% par rapport à l'an passé, surtout pour le taux 1 et 3 ; le taux 2 a glissé vers le taux 3

6 - Distribution des catégories sociales (2015-16)				
	Collège	Loire	Académie	France
Cadres supérieurs, enseignants	15,5	18,9	26,7	22,5
Cadres moyens	7,5	12,5	13,4	12,4
Employés artisans, commerçants, agriculteurs	14	23,7	23,4	26,5
Ouvriers et inactifs	55	39,1	32,3	35,4
Non renseigné	7,9	5,8	4,1	3,3

Ces chiffres sont le reflet de la population constituant les parents des élèves du secteur de recrutement

7 - Les taux d'accès attendus de la 3 ^{ème} vers ...							
		2010	2011	2012	2013	2014	2015
2 [°] GT	Taux d'accès brut collège	46,3	59	63	56	67	60
	Taux attendu académie	51,6	55	53	56	62	62
2 [°] Pro	Taux d'accès brut collège	32,4	27	26	24	23	24
	Taux attendu académie	24,6	22	23	27	25	23
1 [°] CAP	Taux d'accès brut collège	8,1	3	5	6	5	5
	Taux attendu académie	6,8	6	6	6	5	4

8 - Passage en seconde (juin 2016)*					
2 ^{nde} GT		2 ^{nde} Pro		CAP et autre	
102	53%	56	29%	16	8%
10 – Devenir des élèves de 3 ^{ème} en fin de 2 ^{nde} GT en 2013-14					
	Collège	Académie		Collège	Académie
1 [°] S	32,5	37,2	1 [°] STS, STL, STI	27,6	20,1
1 [°] L	13,8	7,9	2 [°] Pro	1,3	1,3
1 [°] ES	11,3	19,8	Redoublement	7,5	9,6

* En juin 2016, entre 25 et 30 élèves étaient en situation de décrochage scolaire ne leur permettant pas de travailler une orientation (élèves partis à l'étranger, en grandes difficultés linguistiques, élèves absentéistes...)

9 - Pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus en 3 [°] en 2015 - 2016	
pour l'établissement	33,3
pour le département	16,6
pour l'académie	17,3
pour la France	17,0

On enregistre une progression réelle du taux de réussite ; l'écart entre le taux de réussite des catégories favorisées ou moyennes et celui des catégories défavorisées reste significatif. Il faut arriver à réduire cet écart.

10 – la réussite au DNB 2016					
Elèves			Performances		
Inscrits	Présents	Admis	Collège	Loire	Académie
178	161	121	75,2%	%	89,3%

11 - Les mentions au DNB 2016				
		Par rapport aux inscrits	Par rapport aux présents	Par rapport aux admis
Mention admis	49	27,7%	30,4%	40,5%
AB	37	20,8%	23%	30,6%
B	22	12,3%	13,7%	18,2%
TB	13	7,3%	8,1%	10,7%

12 – Les résultats au DELF (diplôme d'étude en langue française)	Niveaux	A1	A2	B1	Total
	Inscrits	17	26	8	51
	Présents	6	17	8	31
	Admis	6	14	7	27

13 – Les résultats au CFG (certificat de formation générale)	Inscrits	Présents		Admis	
	20	9	45%	Par rapport aux inscrits	Par rapport aux présents
				9	45%

Nota bene : Tous ces chiffres exprimant la réussite aux examens doivent être pris avec précaution compte-tenu des disparités des élèves du collège qui le quittent en fin de 3[°]. Pris de manière brute, ils pourraient induire le lecteur en erreur. En effet, l'effectif total pris en compte inclut tous les élèves : ceux qui ont suivi un cursus classique, les élèves ULIS, les élèves allophones (arrivées en cours de cursus ou dans l'année, les élèves inclus au collège venant d'un IME ou d'un ITEP...).

14 - Devenir des élèves de 3 ^{ème} en fin de 2 ^{nde} GT – Année scolaire 2015 - 2016			
	Etablissement	Académie	France
1 ^{ère} scientifique	34,5	36,6	35,4
1 ^{ère} littéraire	10,9	8,8	9,8
1 ^{ère} économique et sociale	17,6	20,7	21,0
1 ^{ère} ST2S ou STG ou BT services	16,0	13,1	13,4
1 ^{ère} STL ou STI2D ou STD2A ou BT production	5,9	7,9	7,2
1 ^{ère} BTN spécifique	0,0	0,4	0,5
2 ^{nde} professionnelle	3,4	1,1	1,4
CAP	0,0	0,1	0,1
1 ^{ère} professionnelle	0,8	0,9	1,5
Redoublement	10,1	7,4	7,1
Autres situations	0,8	2,9	2,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Pour les tableaux 1, 2, 4, 6, 7, 9, 14, les statistiques du SPS (service de prospective du rectorat de Lyon) devraient nous être communiqués durant les prochaines semaines.